

Gain au jeu/régime matrimonial

Par ALINEA_old, le 03/10/2007 à 08:36

Bonjour,

Je suis mariée sous le régime (légal) de la communauté réduite aux acquêts.

Mon conjoint et moi-même avons un compte bancaire commun et chacun un compte bancaire individuel à notre nom.

En cas de gain au jeu - si le règlement a été fait par mon compte bancaire personnel (payé par carte bancaire à mon nom sur internet) - est-ce que le gain tombe dans la communauté ? D'avance merci pour vos réponses et bonne journée. Cordialement,

Par Jurigaby, le 03/10/2007 à 22:03

Oui, il tombe dans la communauté..

C'est quand même beau l'amour!

Par **ALINEA_old**, le **04/10/2007** à **08:26**

Bonjour et merci pour votre réponse.

Oui c'est beau l'amour, et parfois un peu moins quand le mot divorce commence à être pronnoncé.

Bonne journée.

Cordialement,

Par Jurigaby , le 04/10/2007 à 13:45		
Je suis désolé pour vous		